

Atelier n°3 du Projet Alimentaire Territorial du Pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie CR du 21/11/2022

Auteurs : Ludivine ALLARDON, Elisa MITKO, Bruno STRIFFLER Relecteur : Aurélien PICHON	Lieu : L'Aiguillon-sur-Vie (85)
Objet de la réunion : Atelier 3 : Comment l'agriculture et la pêche s'adapteront-elles aux enjeux et aux attentes sociétales de demain ?	
Présents/Absents : Voir feuille d'émargement en annexe	Date : 21/11/2022 Heure de début : 10h00 Durée de la réunion : 3h
Destinataires du CR : • Tous les participants présents • Tous les élus membres du GT PAT	

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

- **OUVERTURE**
 - Introduction de M. COSTE
 - Interconnaissance
 - Parcours apprenant
- **ATELIER**
 - Travaux en sous-groupes : Forces et Faiblesses du territoire
 - Travaux en sous-groupes : Construction de trajectoires
 - Mise en commun : restitution et partage
- **CLOTURE**
 - Partage de la conclusion
 - Levée des quiproquos
 - Evaluation de l'atelier

OUVERTURE

Interconnaissance

Le but de l'interconnaissance de créer du lien entre les différents participants de l'atelier et d'introduire le sujet. Dans cet atelier l'interconnaissance a été réalisé à travers un moment ludique : les participants sont amenés à mettre une gommette sur leur lieu de travail et à se présenter.

Parcours apprenant

Le parcours apprenant permet de rappeler les éléments essentiels du PAT et de faire monter en connaissance les participants. Le parcours apprenant s'est décliné en différents axes :

- Rappel de la démarche du PAT
- Inspiration d'autres territoires, exemples d'actions mises en place dans le cadre de PAT sur l'accessibilité et la lutte contre la précarité alimentaire. 3 exemples ont été mentionnés :
 - o Le PAT du département du Gers, avec la création d'un espace test agricole avec le RENETA.
 - o Le cahier des charges Terres de Sources avec Eau du Bassin Rennais, qui garantit une rémunération aux agriculteurs mettant en place des mesures de préservation de la qualité de l'eau.
 - o Le projet BIMBY (Build In My Back Yard) qui aborde la thématique de la préservation du foncier et de la lutte contre l'étalement urbain.
- Un quizz avec des fiches de couleurs correspondant aux réponses potentielles. Différentes questions sur la thématique et le territoire sont posés et les participants lèvent le carton correspondant à couleur de la réponse choisie (Figure 1). Ces questions permettent d'introduire les différentes problématiques. Les notions abordées sont les suivantes :
 - o Les attentes sociétales, classées en 9 grands enjeux, ou 3 thématiques : l'alimentation, l'environnement et les agriculteurs en tant que personne.
 - o Les productions majoritaires du territoire (bovins viande et lait, mais aussi la pêche, notamment de sardines) et leur évolution.
 - o Des données socio-démographiques concernant la population agricole ou le prix du foncier sur le territoire.
 - o Les questions suivantes abordaient la thématique agroenvironnementale, avec pour commencer des éléments sur l'impact de l'agriculture sur les flux de gaz à effets de serre (GES) et des rappels concernant le contenu du PCAET à ce sujet, notamment les actions qui y sont déjà préconisées (trois axes : un territoire sobre, un territoire qui lutte et s'adapte effets du changement climatique et un territoire autonome).
 - o L'aspect ressource en eau a aussi évidemment été présenté, avec des informations concernant les prélèvements d'eau pour l'irrigation et leur part dans les prélèvements totaux, mais aussi concernant les dispositifs réglementaires (ZRE, arrêtés de restriction...) et études et plans qui existent déjà sur cet enjeu (PTGE en cours).
 - o Sur les questions de paysage et de biodiversité, l'outil « Dialogue Permanent pour la Nature » a été mentionné. 2 types de MAEc sont présentes sur le territoire. Le principe des Paiements pour Services Environnementaux a aussi été expliqué, avec les différents types de modalités : privé/privé ou public/privé.



Figure 1: Déroulé du quizz

ATELIER

Travaux en sous-groupes : Forces et Faiblesses du territoire

Le but de cet atelier est de présenter la matrice AFOM du territoire sur la thématique et de faire réagir les participants (Figure 2). Les participants sont ensuite divisés en 3 sous-groupes. Le but de ces sous-groupes est de créer un moment d'échange et de poursuivre l'interconnaissance.

ATOUTS	FAIBLESSES
- Une agriculture structurée, stabilisée sur le territoire, plutôt variée, malgré une forte empreinte de la production bovine - Un maintien relatif de l'élevage et des prairies (rôle des MAEC) - Peu d'exploitations maraîchères, mais sur des modèles et des productions diversifiées - Des SIQO présents, essentiellement liés à la production animale - Image positive du système agricole vendéen - Un léger regain d'installations, remarqué en 2022 - Quota de pêche	- Des productions essentiellement de filières (viande, lait) plus difficiles à valoriser en circuits courts - Saturation du travail dans les exploitations (manque de main d'œuvre, temps de travail élevé) - Vieillesse de la population agricole (dont pêcheurs) et difficulté de transmission - Des problèmes de voisinage par rapport à la présence de bâtiments d'élevage (bruits, odeurs), aux épandages d'effluents ou à l'utilisation de produits de protections des plantes - Des convictions et modèles productifs qui s'opposent parfois - Difficultés pour l'installation : accès aux terres et construction du bâti. Capital de reprise, investissement à l'installation - Peu de porteurs de projet par rapport à l'importance des enjeux alimentaires. Manque de facilitation pour les porteurs existants - Peu de valeur ajoutée ++ pour les agriculteurs pouvant permettre de réinvestir pour la production durable. Ne pas faire que via les primes
OPPORTUNITES	MENACES
- De nouvelles installations de chefs d'exploitations, dans une tendance qui se confirmerait pour la suite ? Faux selon le ressenti, l'année prochaine, seulement 5 de prévu. Néo-ruraux qui arrivent quand même ? - Diversification des usages des différentes biomasses (agricole, IAA, déchets...) et un début de prise en compte des acteurs non agricoles du besoin de « retour au sol » - De nouvelles « valeurs » : les paiements pour services environnementaux, pour acheter des « services » et pas que des « biens ». A utiliser de façon locale et globale et être adaptatifs. - HVE et CAP2ER seront des outils, AALVie (si adapté aux exploitations et structures) - Des consommateurs-citoyens (Vendéens) sensibles aux sujets environnementaux et d'alimentation durable - Un outil potentiel, le Dialogue Permanent pour la Nature, permettant de faire des bilans de la performance environnementale des exploitations - Demande de transparence des conso sur la traça produits de la mer - Modification des régimes alimentaires - Prise de conscience de la précaution à avoir Vis-à-vis de la biodiversité	- Développement de l'urbanisation et difficultés liées la pression foncière - Vulnérabilités des secteurs agricoles et alimentaires liée au changement climatique : accès à la ressource eau (stockage hivernal), espèces envahissantes, canicule et sécheresse des sols. Niveau de la mer qui augmente, notamment dans les zones de marais - Accès à une ressource en eau (quantité et qualité) pour l'irrigation, et gestion des éventuels conflits en lien avec les autres usages (domestiques, naturels) - Contexte international (guerre en Ukraine) - Augmentation du coût de l'énergie, notamment du carburant (pêche et agriculture) - Risque d'augmentation du déséquilibre dans la relation producteur / pêcheur VS IAA - Perte de biodiversité, liée à toutes formes d'activités, mais impactant la capacité de production des parcelles agricoles - Poursuite de l'artificialisation et de l'augmentation du prix du foncier. Conséquences liées au ZAN ? - Une modification forte et rapide des régimes alimentaires (végétarisme, véganisme...) - Une néo ruralité accentuée qui pourrait déconnecter les habitants entre « anciens » et « nouveaux » - Quotas de pêche imposés - Difficulté de garder/fortifier l'autonomie alimentaire - Utilisation de PSE mal employés - Les marais sont des zones tampons pour la mer, mais aussi des zones sensibles à préserver

Figure 2: Matrice AFOM du territoire par rapport à la pêche et la production agricole

Les 3 sous-groupes sont amenés à compléter principalement 3 des 4 composantes de l'AFOM :

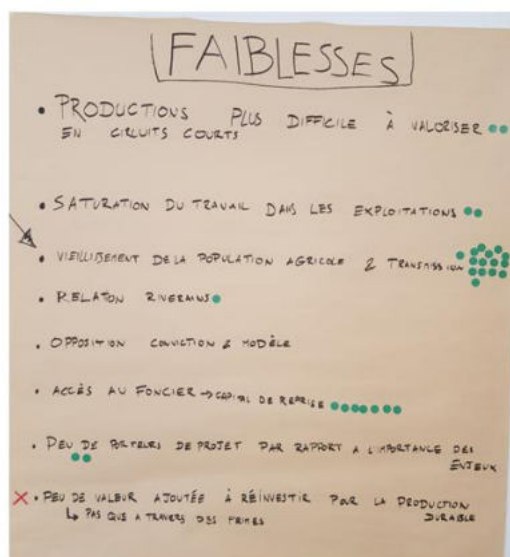
- Les Faiblesses, dans l'objectif de les pallier.
- Les Opportunités, dans l'objectif de les saisir.
- Les Menaces, dans l'objectif de les éviter.

Chaque sous-groupe a ensuite présenté les compléments de la matrice AFOM qui ont été notés sur des feuilles de papier kraft.

La seconde partie de l'atelier a pour objectif de définir les thématiques des ateliers pour la suite de la concertation. Chaque individu a été invité à voter pour les thématiques indiquées à l'aide de gommettes fournies en début de séance. Chaque individu possède 4 gommettes et peut les répartir comme bon lui semble (Figure 3, Figure 4 et Figure 5). Certaines thématiques sont déjà traitées dans d'autres ateliers ou ne sont compliquées à traiter dans le périmètre du territoire. Elles sont donc marquées d'une croix rouge et non abordée durant l'atelier.

Faiblesses à corriger

Des attentes fortes pour déployer des actions autour de la transmission et du capital foncier

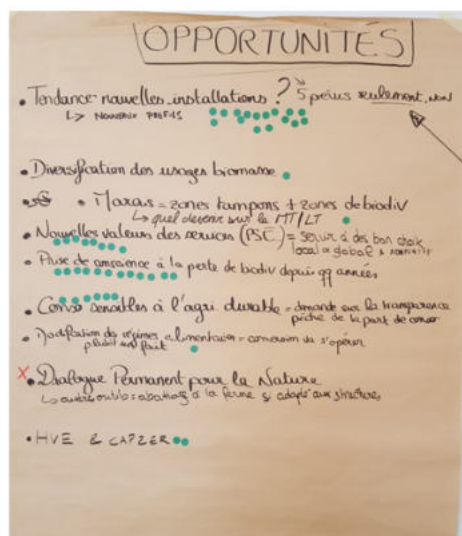


Faiblesses	Votes
Vieillissement de la population agricole et transmission difficile	15
Accès au foncier et capital de reprise	7
Productions plus difficiles à valoriser en circuits courts	2
Saturation du travail dans les exploitations	2
Peu de porteurs de projets agricoles par rapport à l'importance des enjeux	2
Relation parfois conflictuelle avec les riverains	1
Opposition des convictions et des modèles	0
Peu de valeur ajoutée (au-delà des primes) à réinvestir pour une production durable	Pas de vote (déjà traité)

Figure 3 : Faiblesse, avec les ajouts des sous-groupes et les votes des individus

Opportunités à creuser

Un sujet redondant sur l'installation agricole, complété d'enjeux autour de l'agriculture durable (biodiversité et outils tels que les PSE et les outils répondant aux besoins de transparence)

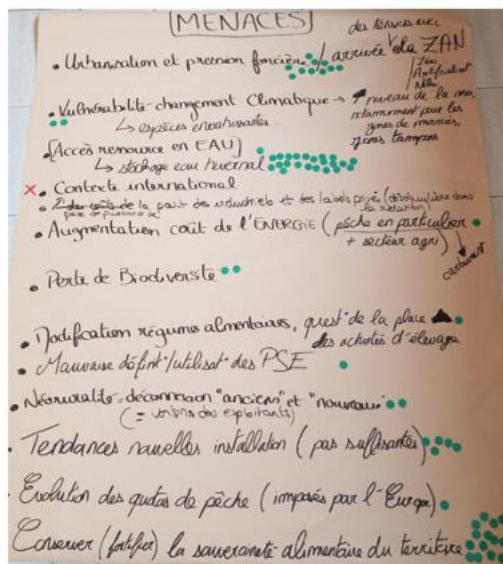


Opportunités	Votes
Une tendance (liée à de nouveaux profils) qui apparaît vers de nouvelles installations ? Attention, 5 prévisions seulement	16
Une prise de conscience de la perte de biodiversité depuis quelques années	12
Nouvelles valeurs - paiements pour services environnementaux. Des outils à utiliser de façon locale et globale, mais aussi adaptative, pour faire les bons choix	8
Des consommateurs sensibles à l'agriculture durable, qui créent une demande de transparence/traçabilité, notamment sur la pêche	6
HVE et CAP2ER, d'autres outils de diagnostic et amélioration de la performance environnementale	2
Les marais, des zones tampons et des zones de biodiversité : quel devenir à moyen/long terme ?	1
Diversification des usages des différentes biomasses	1
Une tendance à la modification des régimes alimentaires : une conversion à venir	1
Existence du Dialogue Permanent pour la Nature et d'autres nouveaux outils, tels que l'abattage à la ferme (si adapté)	Pas de vote (déjà traité)

Figure 4: Opportunités, avec les ajouts des sous-groupes et les votes des individus

Menaces à contrer

Une menace écrasante sur l'enjeu « Eau », en réaction à l'été 2022. Une redondance sur l'aspect foncier, et une envie forte de travailler sur la souveraineté alimentaire



Menaces	Votes
Accès à la ressource en eau (dont stockage hivernal de l'eau) et conflits d'usage	23
Conservation / fortification de la souveraineté alimentaire du territoire insuffisante	14
Urbanisation et pression foncière / tension avec la ZAN (zero artificialisation nette)	10
Une tendance de nouvelles installations insuffisante	5
La néo-ruralité pouvant accentuer la déconnexion entre "anciens" et "nouveaux"	2
Vulnérabilité au changement climatique : augmentation du niveau des mers (impact sur les marais, zones tampons) et espèces envahissantes	2
Perte de biodiversité, impactant la capacité de production	2
Modification des régimes alimentaires, notamment questionnant la place de l'élevage	1
Evolution des quotas de pêche imposée par l'Europe	1
Augmentation du coût de l'énergie, notamment carburant (pour la pêche mais aussi les autres secteurs agricoles)	1
Mauvaise définition / utilisation des PSE	1
Augmentation de la "puissance" des industriels et des labels privés (déséquilibre dans la relation avec les producteurs/pêcheurs)	0
Contexte international (dont guerre en Ukraine)	Pas de vote (trop exogène)

Figure 5: Menaces, avec les ajouts des sous-groupes et les votes des individus

A la suite des votes, les thématiques les plus sollicitées ont été agrégées afin de constituer trois ateliers, présentés dans l'encart suivant.

Synthèse

- 138 votes en tout :
 - Faiblesses : 29 votes (21%), concentrés sur 6 points (sur 8)
 - Opportunités : 47 votes (34%), concentrés sur 8 points (sur 9)
 - Menaces : 62 votes (45%), concentrés sur 11 points (sur 13)
 - Des attentes fortes pour déployer des actions autour de la transmission et du capital foncier
 - Un sujet redondant sur l'installation agricole, complété d'enjeux autour de l'agriculture durable (biodiversité et outils tels que les PSE et les outils répondant aux besoins de transparence)
 - Une menace écrasante sur l'enjeu « Eau », en réaction à l'été 2022. Une redondance sur l'aspect foncier, et une envie forte de travailler sur la souveraineté alimentaire
- Les ateliers « World Café » qui en découlent :

 - Quel accès à la ressource en eau ?
 - Urbanisation et accès au foncier productif
 - Transmissions / installations et vieillissement
 - Gérer la perte de biodiversité (notamment avec les PSE)

Travaux en sous-groupes : Construction de trajectoires

Une fois les trois problématiques définies, un deuxième format de travaux en sous-groupe a été réalisé : le World Café. Le but du World Café est de coconstruire des pistes d'actions et de soulever des enjeux pour chacune des problématiques. Cet exercice est réalisé en trois temps :

- 1) Dans un premier temps, un premier sous-groupe vient initier la réflexion sur une problématique. Les actions déjà en cours à amplifier sont mentionnées, des actions à mener sont suggérées et les acteurs à mobiliser sont énumérés.
- 2) Après une certaine durée, les sous-groupes tournent à d'autres problématiques compléter les réflexions du travail précédent. (Figure 6)
- 3) Les animateurs synthétisent et restituent les propositions pour chaque problématique.



Figure 6: Animation d'une problématique

Mise en commun : restitution et partage

La synthèse des travaux de sous-groupes lors du World Café est la suivante :

- **Quel accès à la ressource en eau ?** (Figure 7)

Les enjeux :

- Ne pas parler de Stockage (hivernal), mais plutôt de **Nouvelles Ressources en eau**, car elles intègrent à la fois les retenues de substitution, mais aussi le stockage dans les zones humides (dont marais), dans les nappes d'accompagnement de cours d'eau, dans les sols (hors ZH), i.e. le ralentissement du grand cycle de l'eau, ou bien des ressources plus innovantes, telles que des eaux usées traitées réutilisées ou l'eau de piscine par exemple (moins identifié ici)
- Plutôt parler d'**efficacité d'utilisation de l'eau**, que d'irrigation uniquement, car cela intègre non seulement des éléments concernant le matériel ou les outils digitaux autour de l'irrigation, mais aussi la gestion des sols et du service de restitution de l'eau aux plantes cultivées, le choix de l'assolement et des variétés (diminution des besoins en eau, au moment où la pluviométrie manque), ou encore des éléments liés aux bénéfices (microclimat et modification des flux d'eau) des paysages et infrastructures agroécologiques (agroforesterie, haies bocagères)

Les points de vigilance :

- Il faudra toujours de l'eau pour produire de la biomasse
- La saisonnalité est un déterminant important (besoins et disponibilités en eau)
- Ne pas oublier que les prélèvements pour l'Alimentation en Eau Potable (AEP) et pour l'industrie sont des usages importants d'eau
- Le stockage hivernal peut être fait à l'aide de retenues de substitution mais aussi en ralentissant le grand cycle de l'eau, via un stockage dans les sols et dans les milieux humides (dont marais).
- Il existe une corrélation positive entre préservation des zones humides et élevages. Il existe une corrélation négative entre tendances consommation alimentaire et élevage.

Les actions/acteurs existants :

- S'appuyer sur le Réseau Pâtur'Ajuste pour valoriser le bocage et l'agroforesterie

Nouvelles actions proposées :

- Organiser un atelier spécifique pour réfléchir à un accompagnement des agriculteurs et du grand public vers la diminution du besoin en eau → **Approfondissement nécessaire**
- Mieux informer les acteurs, en commençant par partager l'étude hydrologique qui est menée dans le cadre du PTGE
- Former les agriculteurs, le grand public et les acteurs du territoire concernant les flux d'eau qui adviennent sur le territoire
- Réaliser une étude de faisabilité concernant la Réutilisation des Eaux Usées Traitées de la Station d'épuration (STEP)
- Identifier les dispositifs de soutien financier pour l'achat ou la location de matériel pour améliorer l'efficacité de l'irrigation (sondes, OAD, matériels, etc.)
- Organiser une animation collective pour le dépôt de projets / de dossiers de demande de financement
- Rééquilibrer la gouvernance « eau » sur les territoires, notamment dans le PTGE : plus de collectivités territoriales, plus d'agriculteurs

Acteurs mobilisables :

- Structures de formation / Formateurs en capacité de fournir une information aux agriculteurs et acteurs du territoire concernant les flux d'eau qui s'écoulent / ruissellent / s'infiltrant
 - Chambre d'Agriculture ?
 - Groupes d'études et de développement agricole (GEDA) ?
 - Formateurs indépendants avec fond Vivea ?
- Organes de gouvernance et d'animation du PTGE
- Réseau Pâtur'Ajuste
- Gestionnaires de la STEP

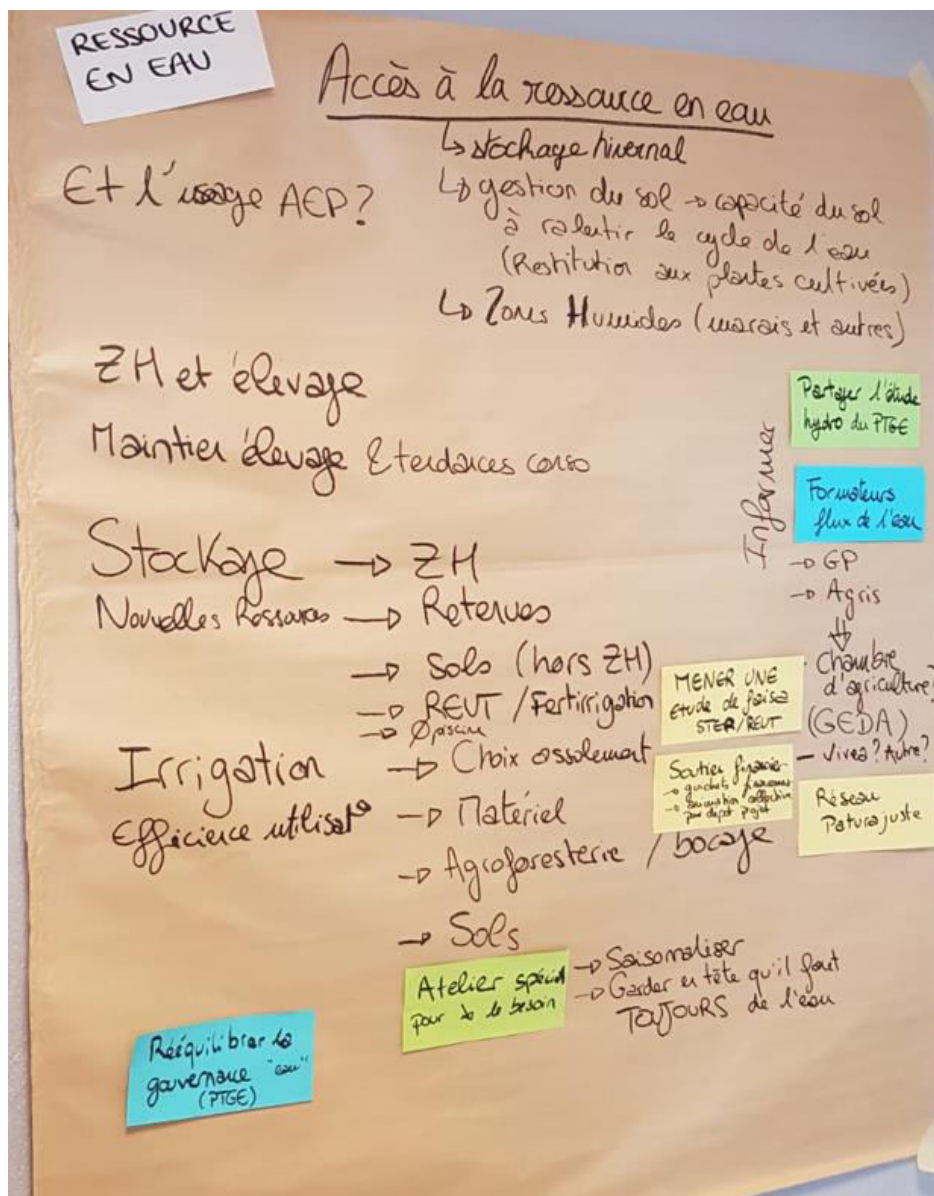


Figure 7: Résultat du World Café sur la thématique de la gestion de l'eau

- **Urbanisation et accès au foncier productif** (Figure 8)

Cet atelier a tout d'abord mis en avant le cadre réglementaire et les enjeux qui y sont liés.

Le cadre réglementaire :

- L'enjeu de la Zéro Artificialisation Nette (ZAN), qui est un objectif de réduire de 50% le rythme d'artificialisation des espaces naturels, agricoles et forestiers d'ici 2030. Les directives foncières sont de plus en plus sévères de la part de l'état pour les sites Natura 2000, les zones humides et les ZNIEFF.
- La communauté d'agglomération a la compétence d'urbanisme, le projet de PLUi est donc de son ressort.

Les enjeux :

- Concilier la préservation du foncier agricole et de la biodiversité, en maintenant la viabilité des exploitations.
- La densification des habitats et des ZAE
- La réindustrialisation du Pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie
- Développer des énergies renouvelables cohérentes : méthanisation et agrivoltaïsme

Des actions et acteurs ont ensuite été identifiés ou proposés.

Les actions existantes :

- Le principe ERC est déjà existant (Eviter, Réduire, Compenser), dans le cadre d'artificialisation du foncier. Il n'y a pas de précision actuellement dans les dispositifs de compensation de foncier pour des projets « indispensables ».
- Il existe un mécanisme de préemption intercommunal pour des projets d'intérêt général, non agressif pour le monde agricole.

Nouvelles actions proposées :

- Anticiper les transmissions avec les exploitants et les propriétaires
- Développer des régies maraîchères publiques ou commerciales (restauration)
- Actions de portage de foncier en milieu dunaire pour réduire le mitage (en cours de signature dans le marais)

Acteurs mobilisables :

- Le conservatoire du littoral
- La SAFER
- Terre de Lien
- La Chambre d'Agriculture
- Les banques

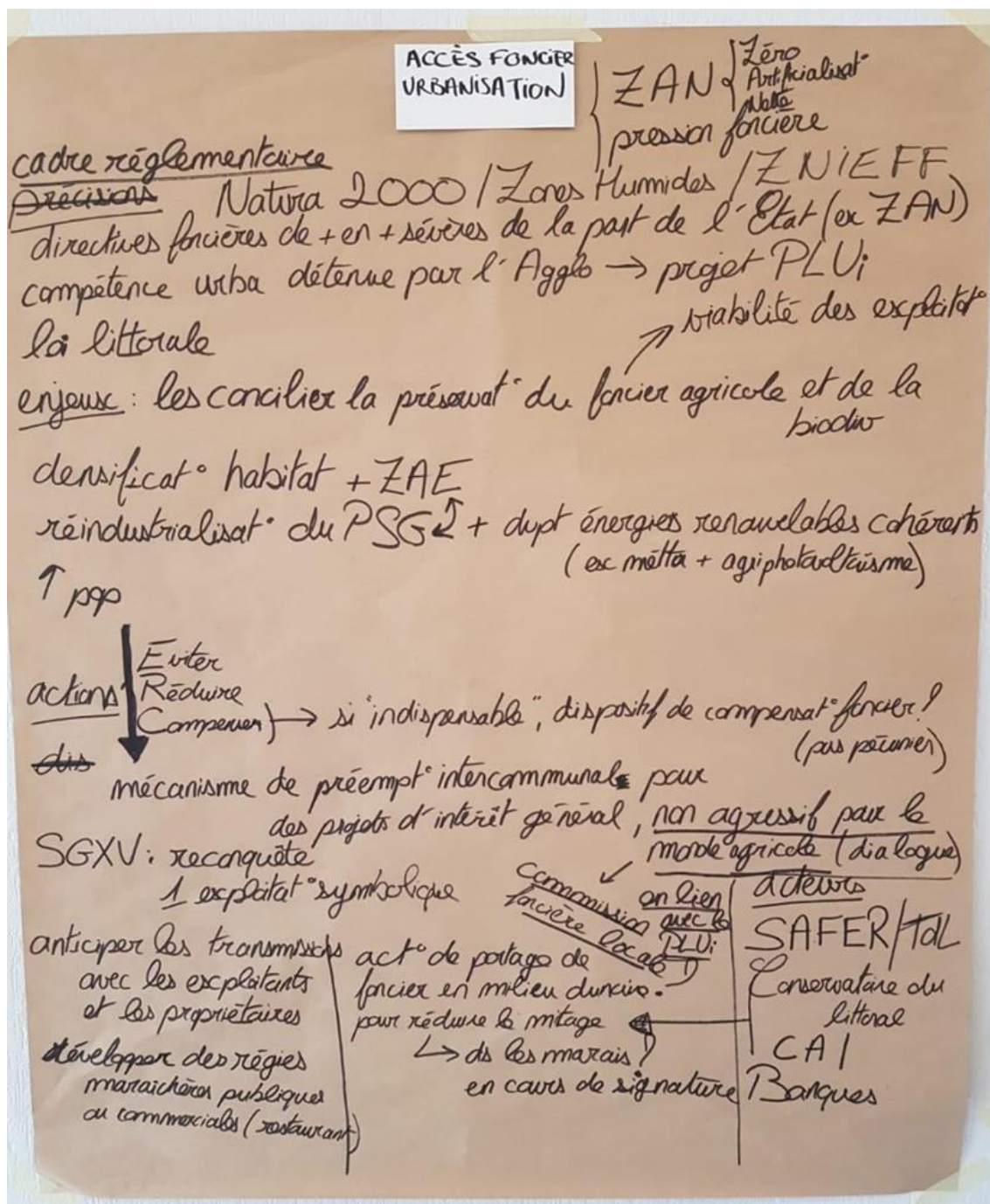


Figure 8: Résultat du World Café sur la thématique de l'urbanisation

- Assurer la transmission des exploitations, favoriser l'installation

Les actions/acteurs existants :

- National : dotation jeunes agriculteurs, limite d'âge à 40 ans, plan d'entreprise sur 4 ans
- National : dotation bio, limite d'âge à 40 ans, nécessite un engagement sur 4 ans
- Chambre d'agriculture : accompagnement au démarrage (3 000€)
- Département : Stage de Préparation à l'Installation Gratuit
- CIAP : formation prise en charge par la région
- Chambre d'agriculture : RDI Répertoire des départs et installations
- Chambre d'agriculture : recensement 2020 disponible
- Terre de liens : achat en commun de terres via participation citoyenne et placement d'agriculteurs
- Dispositif expérimental dans 3 EPCI
- Stockage de foncier sollicité par élu et en lien avec la SAFER
- Dispositif d'aide au rachat de bateau de pêche par la région
- Mise en valeur de la filière pêche grâce à une notation positive
- Mise en relation école de pêche & escale pêche

Les propositions de nouvelles actions :

- Dès le collège, proposer des sorties pédagogiques à la ferme ou interventions
- Sensibiliser, donner envie d'aller au bout de l'installation, en lycée agricole, voire en école agri/agro
- Collectivités : informer et faire le relais des aides existantes
- Collectivités : investir et stocker du foncier dans l'attente de décision et/ou de priorisation de projets d'installation, et y valoriser la diversité des systèmes de productions
- CA/Collectivités : accompagner à la transmission en amont
- Organiser un groupe de travail dédié et croisé : associations, experts, collectivités, avec pour base les infos disponibles (recensement CA 2020, répertoire départs et installations...)
- Réserve 3000m nautique pour bateau spécifique
- Faire un label pêche locale compréhensible pour la restauration collective
- Accompagner des systèmes d'exploitation moins gourmands en capital (la collectivité accompagne la cession)

Les acteurs qu'il serait intéressant de mobiliser :

- Le milieu associatif,
 - Escale Pêche
 - LPO Vendée
 - Territoire paysan d'avenir
 - Terre de liens
 - AFOGC
- Le milieu institutionnel :
 - EPCI
 - Ecoles / collèges
 - SAFER
 - CIAP Coopératives d'Installation en Agriculture Paysanne)
 - CA (Chambre d'agriculture)
 - GAB

- JA
- Les acteurs privés :
 - Les agriculteurs
 - GBMA
 - Les coopératives
 - Le grand public

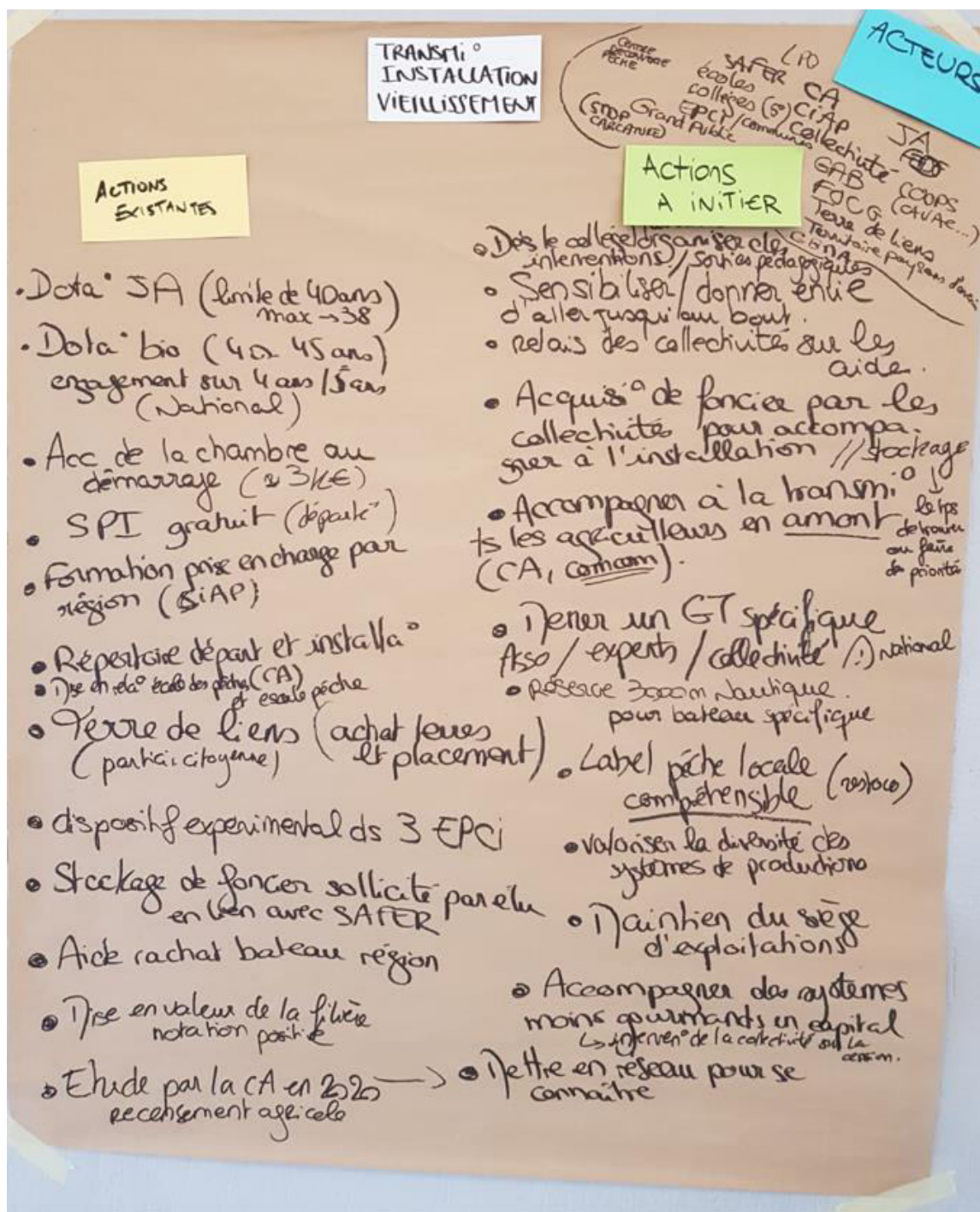


Figure 9: Résultat du World Café sur la thématique de la transmission

- **Gérer la perte de biodiversité (notamment avec les PSE)**

Cette problématique a été précisée avec trois points de vigilance :

- La préservation de la biodiversité ne doit pas mettre en danger la souveraineté alimentaire
- La rentabilité de la production agricole doit rester une priorité
- Les mesures mises en place ne doivent pas mener à une dépendance aux aides publiques

Les actions/acteurs existant(e)s :

- Sur un territoire bocager comme celui du Pays de Saint-Gilles, les haies sont des infrastructures déjà existantes qui permettent de préserver la biodiversité. Le constat est le même pour les couverts végétaux des prairies.
- Des mesures incitatives sont déjà existantes :
 - Le label carbone :
 - Une méthode Haie adaptée au contexte de l'ouest de la France
 - La biodiversité est un co-bénéfice dans la méthode Grande Culture et Elevage, les crédits carbone ont donc plus de valeur si le projet inclut un volet biodiversité
 - Une partie du territoire possède des habitats inscrits Natura2000, dans ces zones, des MAEC sont possibles
 - Dans le cadre de la PAC 2023, la présence d'infrastructures agroécologiques (IAE) contribue aux éco-régimes
 - La labellisation HVE 3 inclut la présence d'IAE, cette certification rentre d'ailleurs dans la catégorie SIQO, ce qui permet un accès à la restauration collective selon la loi EGALIM
 - L'association Paysans de Nature facilite l'accès à la vente directe de ses membres
 - La CUMA Valdefis, permet aux agriculteurs de valoriser leurs haies
 - Pour la biodiversité marine, l'existence de quotas ainsi que les méthodes de pêches douces ont été mentionnées.
 - Enfin, un état des lieux de la biodiversité sur le territoire existe déjà, mais a peu été diffusé/vulgarisé. Elle pourrait être amendée de nouvelles informations, comme la biodiversité des sols.

Nouvelles actions proposées :

- Compléter la formation et la sensibilisation des agriculteurs et du grand public sur les questions d'agroforesterie et de gestion des sols (dont intérêt de la diversification spécifique dans les haies)
- Valoriser les bonnes pratiques via une facilitation de l'accès aux marchés. 2 axes : créer de nouvelles filières avec l'appui des PME locales et faciliter le développement de la vente directe, éventuellement avec une marque dédiée.
- Développer des scieries mobiles pour valoriser le bois de taille des haies du bocage, ces dernières étant une composante importante de la biodiversité, mais aussi une manne financière, spécialement avec l'augmentation des matières premières, dont le bois (constat fait du manque d'infrastructure de valorisation locale)
- Mettre en place des actions de sensibilisation et de communication auprès du consommateur, concernant les enjeux de biodiversité et leurs liens avec l'alimentation et la production agricole (Journées Portes Ouvertes, visites de ferme, projets pédagogiques et communication sur la production qualitative). Axer spécifiquement sur la thématique de la saisonnalité, aussi bien pour les poissons que pour les fruits et légumes.

Acteurs mobilisables :

- Acteurs classiques du secteur :
 - Les associations
 - Les collectivités
 - Les agriculteurs
 - Les transformateurs
 - Les organismes stockeurs
 - Les professionnels de la pêche

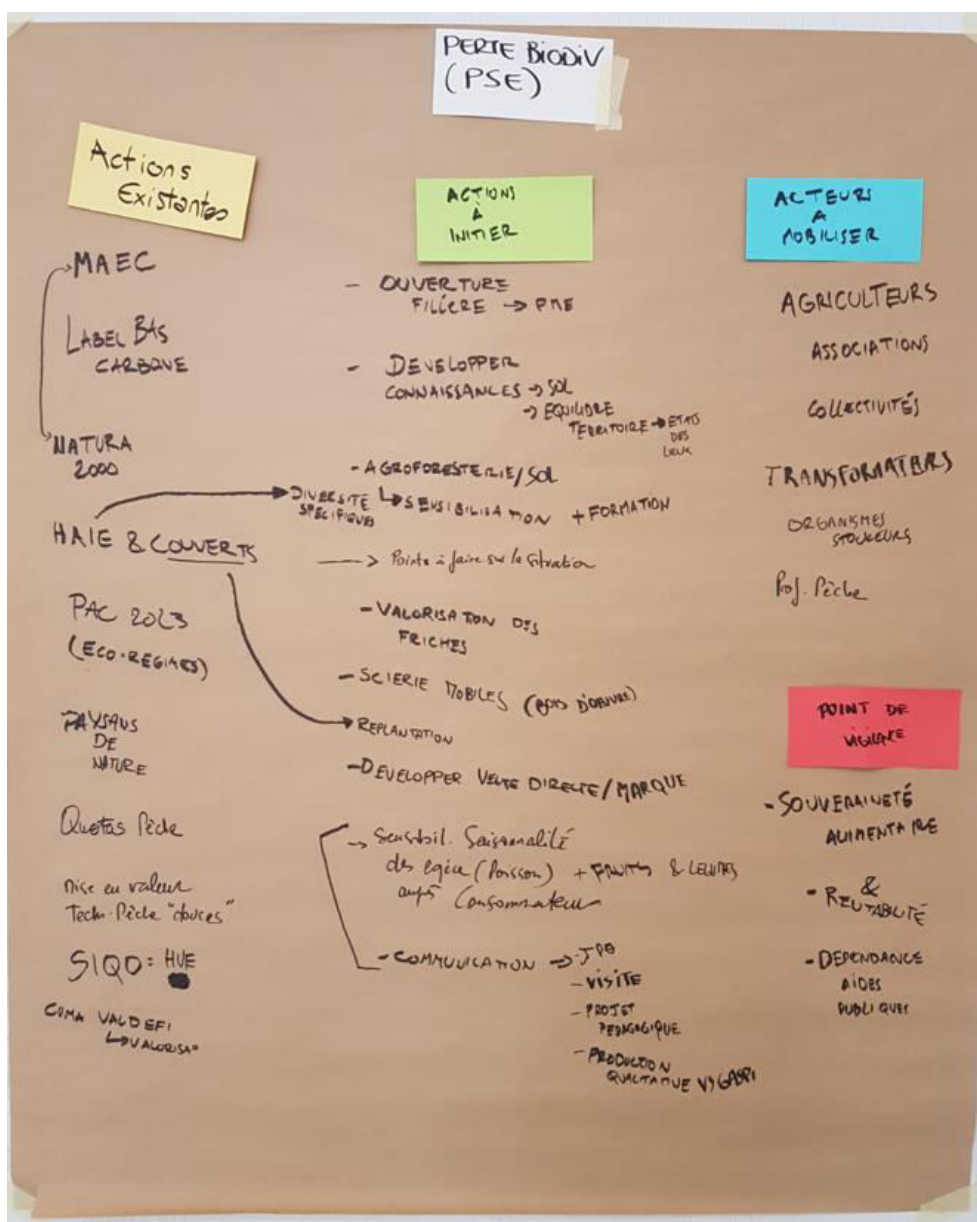


Figure 10 : Résultat du World Café sur la thématique de la biodiversité

CLOTURE

Evaluation de l'atelier

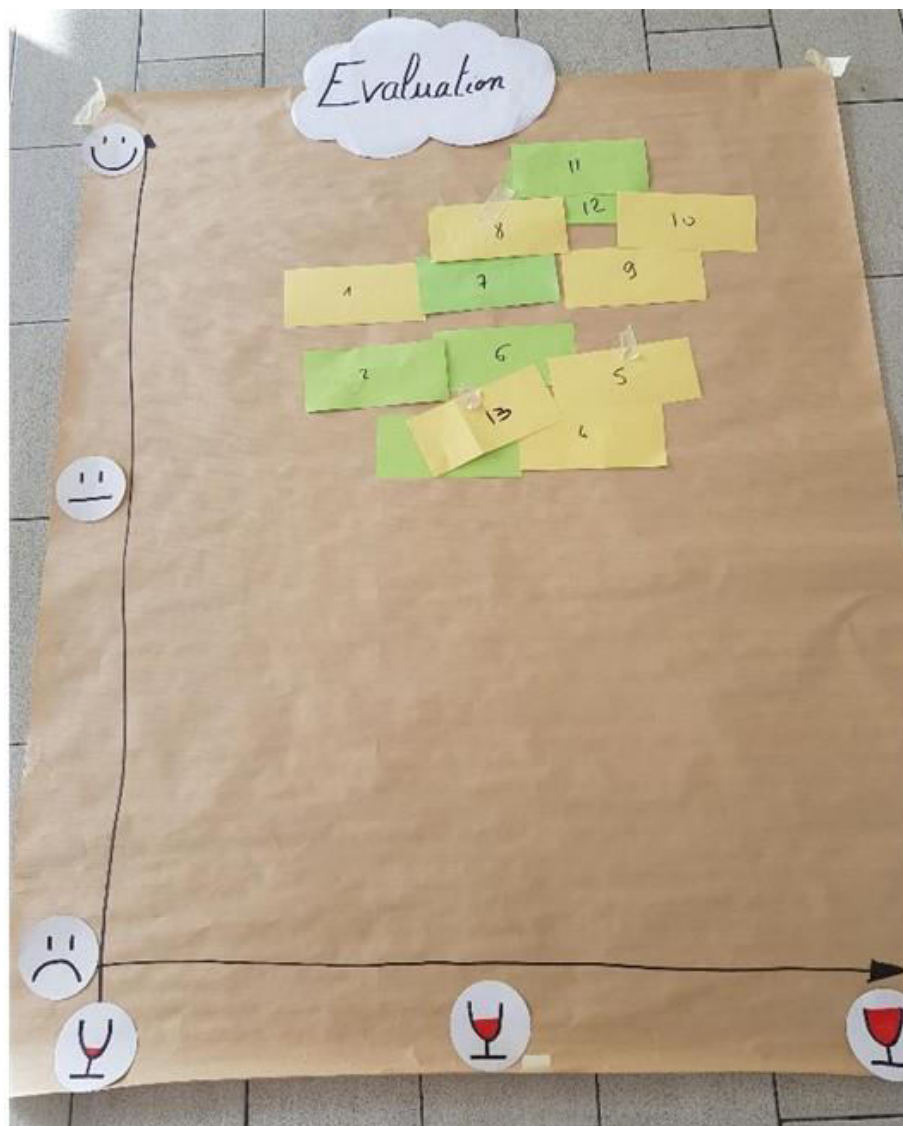


Figure 11: Evaluation de l'atelier

- **Evaluation globale :**

Globalement, une satisfaction améliorée sur ce troisième atelier, mais quelques évaluation non commentées (carton positionné dans l'axe uniquement)

- **Satisfaction :**

Des retours tous compris entre neutre + et très positif.
Deux retours quasiment au plus haut de l'axe

- **Apprentissages :**
Aucun retour très pauvre en apprentissages
Des apprentissages entre moyen et moyen +

Transcription et position des commentaires (Figure 12, Tableau 1) :

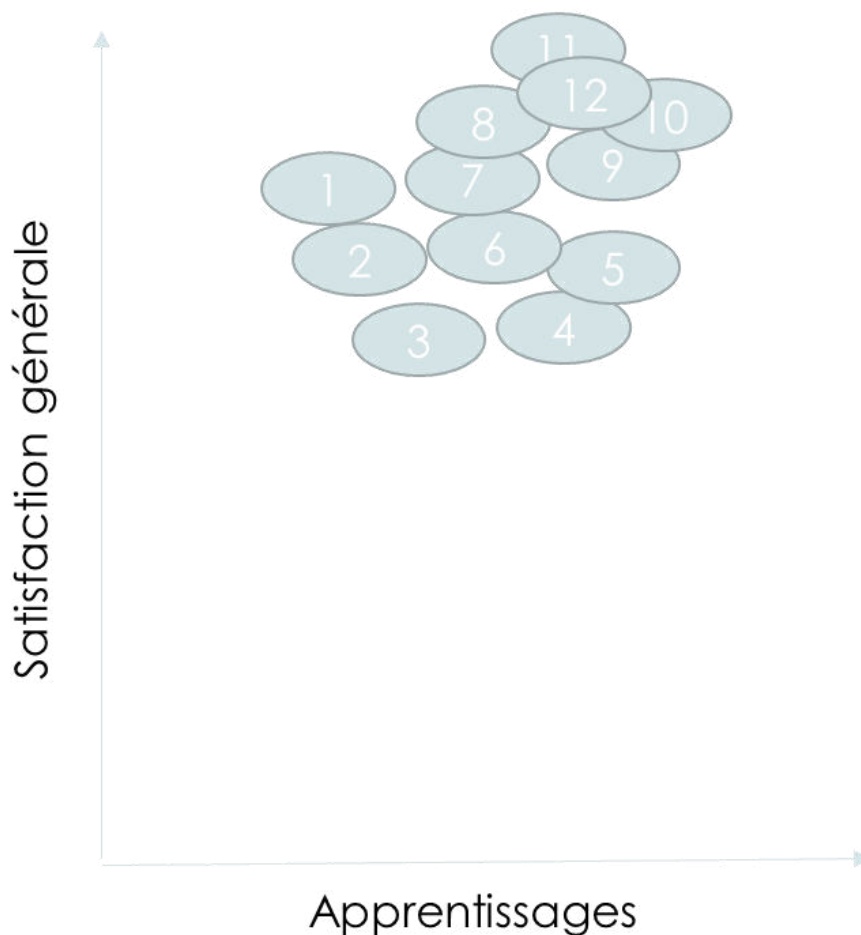


Figure 12: Position des commentaires

Tableau 1: Transcription des commentaires

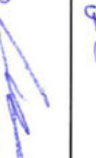
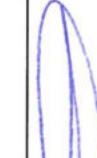
Numéro	Evaluation
1	Bonne communication
2	Respecter toutes les agricultures
3	-
4	-
5	Cela a permis un échange de fonds. Il faudra reprendre des sujets plus tard
6	-
7	Mise en réseau intéressante. Un peu long encore.
8	Sujet très intéressant et une bonne écoute ensemble

9	Beaucoup d'échanges intéressants
10	-
11	Forme : Bon choix d'animation (présentation, déroulé des ateliers...). Fond : Bonne « ambiance ». Assez concret. Remarque : C'est génial de voir se retrouver des personnes (acteurs) si différents du territoire !
12	Confrontation d'idées stimulantes pour des solutions positives et innovantes
13	Souhait que les enjeux écologiques soient plus pris en compte

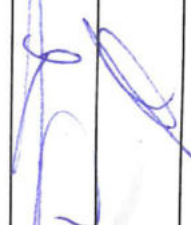
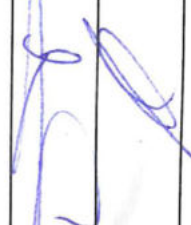
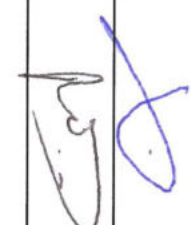
- Synthèse :
- 13 retours, dont 9 commentés, ce qui en fait, à date, la deuxième évaluation la plus fournie
- Les échanges ont été globalement très appréciés par les participants ayant répondu à l'évaluation
 - Aucun commentaire négatif recensé
 - Des échanges nourris et une écoute marquée, qui ont entraînés un climat serein et des idées enrichissantes
 - Les techniques d'animation ont aussi été appréciées, les échanges ont été moins pressés que pour les premiers ateliers, mais un léger débordement a tout de même eu lieu
 - La dynamique de groupe et la diversité des structures représentées ont été plébiscitées
- Au niveau du contenu, un peu plus d'orientation « écologique » aurait été appréciée par certains participants ayant répondu, d'autres paraissent avoir été gênés par l'opposition de plusieurs visions de la production agricole.

LISTE D'ÉMARGEMENT
Lundi 21 novembre 2022 - L'Aiguillon sur Vie
PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL
**ATELIER 3 : Comment l'agriculture et la pêche s'adapteront-elles
aux enjeux et aux attentes sociétales de demain ?**

28

Prénom	Nom	Organisme	Fonction	Mail	Emargement
VIEL	Kathia	Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglo Mairie de Saint Hilaire de Riez	Vice-Présidente en charge du PAT Maire		
PICHON	Aurélien	Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglo	Chargé de mission Agriculture et Alimentation	a.pichon@payssaingilles.fr	
BOILEAU	Anne-Sophie	Agrosolutions	Experte agricultures durables et territoires	asboileau@agrosolutions.com	
JUBERA	Romane	Agrosolutions	Consultante	rjuber@agrosolutions.com	
MITKO	Elisa	Agrosolutions	Coordinatrice projet, Enjeux agricoles et environnementaux, concertation	emitko@agrosolutions.com	
STRIFLER	Bruno	Agrosolutions	Expert agricole et concertation	bstrifler@agrosolutions.com	
ANTOINE	Agnès	Mairie de St Hilaire de Riez	Elu	aantoine@sainthilairederiez.fr	
AUGUIN	Marlyse	Mairie de Saint Révérend		marlyseaugin@mairie- saintrerevend.fr	
BARRETEAU	Jean-Guy	Membre du GT PAT		jeannot.barreteau@orange.fr	
BESSEAU	Gael	BIOCCOOP		gael@biococograinsdesef.fr	
BLANCONNIER	David	SEM des Ports		d.blanconnier@semports.fr	
BURGAUD	Sébastien	Mairie de Givrand	Membre du GT PAT	sebastienburgaud84@gmail.com	
CANTIN	Jean	Mairie de Coex	Elu	jeandadi@gmail.com	
CANTIN	Pierre	Jeunes agriculteurs de St Gilles Croix de Vie		Pierre.cantin55@gmail.com	
CHAUVERIE	Hugo	Pays de St Gilles Croix de Vie Agglo		h.chauverie@payssaingilles.fr	
COSTÉ	Olivier	Mairie de St Gilles Croix de Vie	Membre du GT PAT	ocoste64@gmail.com	
DELION	Bernard	INOVEE Initiative Nord Ouest Vendée Envmnt		delionsclub@yahoo.fr	
DEMANGE	Elisabeth	Mairie de Breignolles sur Mer	CAN	ejdemange@orange.fr	
FRAISSE	Laurent	Mairie de Saint Hilaire de Riez	Chargé de mission développement durable	lfraisse@sainthilairederiez.fr	
GUILLOT	David	CIAP85	Administrateur local	dgins00@yahoo.fr	
GUILLOU	Emma	Mairie de Breignolles sur Mer	Chargée de mission Environnement	emma.guilou@breignollessurm er.fr	
HEDOU	Hubert	La Bicoque - Brem sur Mer	Producteur local	hhedou@hotmail.com	
JAROS	Anne	Pays de St Gilles Croix de Vie Agglo	Responsable du service Environnement- PCAET	a.jaros@payssaingilles.fr	
RAINEAU	Bernard	GAB85 Domaine Biau Céan - Landevielle		biraucan@orange.fr	
PIPAUD	Vincent	Mairie de Saint Hilaire de Riez	Elu Membre du GT PAT	vpipaud@sainthilairederiez.fr	
PONTOIZEAU	Charles	Ferme de La Mastrie - Le Fenouillier		la-mastrie@orange.fr	
REVOI	Maud	Mairie de Le Fenouillier	Directrice Enfance/Jeunesse/Affaires scolaires	mrevoi@lefenouillier.fr	

*+ Ludine
ALLARDON*

RICHARD	Julien	Cœur de Grange - Coëx	Gérant	coeurdegrange@gmail.com	
ROUSSELIN	Régis	Mairie de Givrand	Elu	regis.montaine@orange.fr	
SIGNORET	Frédéric	Marachine Asso		fredetcsignoret@orange.fr	
SIMONNET	Marie-France	CPNS	Présidente	cpns85800@gmail.com	
		FDSEA			
RABILLÉ	Alexandra	FDSEA			
GAUTIER	Alexis	LPO85	Levrière		
		CBMA			
		CCC - Collectif Court Circuit			
		ESCAL PECHE Centre de découverte de la pêche et de la mer Office du tourisme intercommunal		contact@escalpeche-vendee.fr	
Richard	Emmanuel				
Barnaud	Adrien	FDSEA		Coor. Logistique Orange	
Benhamman	Barthim	ATE les Dolines		benhamman.barthim	

DELFOSSE ENILIEU APE Henry Simon

F. E. D. O. E. R. O. E. S

GILLET Thierry FDSEA

@laposte.net

delfosse.ec@guarifo.eu

